

LE MOT DU MAIRE

Chères auganaises, chers auganais,

C'est avec plaisir et fierté que je m'adresse à vous aujourd'hui en tant que Maire.

Les élections et la prise de fonction du nouveau conseil municipal, se sont déroulées dans des conditions particulières cette année 2020. L'épidémie de la COVID 19 n'est pas encore terminée, elle impacte l'économie de notre pays, nous questionne sur nos modes de vie et les actions à mener pour l'avenir de notre vie en territoire rural et sur notre planète.

Un des rôles de la municipalité sera certainement d'accompagner les changements à venir de notre société.

Pour ce faire, je sais que je pourrai m'appuyer sur une équipe salariée motivée et compétente, et un conseil municipal animé par l'envie de réaliser des améliorations utiles au bien-être de la population d'Augan.

Pour ma part, m'investir pour l'intérêt général de notre commune pendant les six prochaines années s'annonce être une tâche passionnante. Soyez en certain, je m'en acquitterai avec enthousiasme, sérieux et équité.

Dès la rentrée du mois de septembre nous commencerons à travailler sur l'évolution de la cantine, pour la réappropriation de l'alimentation de nos enfants. Nous entamerons également les démarches et les réflexions sur le développement d'un pôle santé, a minima le retour de médecins sur la commune. Nous avons besoin de temps pour mener à bien ces deux projets, nous pouvons envisager leur réalisation dans les trois prochaines années.

Les études pour les travaux de la deuxième phase de rénovation de l'église commenceront également dès cette fin d'année, pour un démarrage des ouvrages à partir du deuxième semestre 2021.

Par ailleurs, nous en avons beaucoup parlé pendant la campagne municipale, nous sommes très attachés à bien communiquer avec les habitants d'Augan et nous souhaitons accueillir toutes les bonnes volontés citoyennes sur les différents projets à venir. Si vous avez des envies et des idées à proposer, n'hésitez pas à en faire part aux conseillers municipaux et/ou me solliciter pour un échange. Si elles sont dans l'intérêt général de la commune nous nous efforcerons de les soutenir.

La démocratie locale doit aussi vivre de la participation des habitants.

Pour terminer, je souhaite rendre un hommage à Guy Drougard qui, après tant d'années d'investissement pour la commune, nous a quitté trop rapidement alors qu'il aurait dû profiter pleinement d'une retraite auprès de sa famille.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un agréable d'été.

Au plaisir de vous rencontrer et de discuter.

Prenons soin de nous.

Guénaël LAUNAY



LES INFORMATIONS LOCALES

Vigilance coronavirus.

Respectez les recommandations de protection contre la COVID 19 : le port du masque dans les espaces clos accueillant du public, la distanciation sociale.

Nous rappelons que la commune propose aux habitants un masque en tissu lavable. Les personnes n'ayant pas encore bénéficié de ce masque peuvent toujours venir le récupérer en mairie.

L'ensemble du conseil municipal tient à remercier tous les citoyens pour leurs actions individuelles ou collectives ayant permis de lutter contre l'épidémie depuis le début de la crise sanitaire.

Médiathèque.

La médiathèque sera fermée du 11 août au 2 septembre 2020. Elle ouvrira de nouveau à partir du mercredi 3 septembre selon les horaires habituels:

- les mardis, de 17h à 19h
- les mercredis, de 15h à 18h30
- les jeudis, de 10h30 à 12h00
- les vendredis, de 17h à 18h30
- les samedis, de 10h30 à 12h00



Gym Senior.

Les activités de Gym Senior en partenariat avec l'association "Vive le Sport" reprendront en septembre, le lundi après-midi. Inscriptions et renseignements en mairie



Gestion différenciée des espaces verts.

La municipalité poursuit la démarche de gestion différenciée des espaces verts engagée précédemment. En collaboration avec le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (SMGBO), un inventaire est en cours sur la commune pour élaborer un plan de gestion différenciée et une codification des espaces verts. L'objectif est de pérenniser l'entretien des espaces communaux sans produits phytosanitaires et de favoriser la biodiversité.



Piégeage de ragondins.

Les personnes souhaitant participer au piégeage de ragondins peuvent prendre contact avec le secrétariat de la mairie ou Alain Chotard.



Argent de Poche.

Le dispositif « Argent de Poche » donne la possibilité aux adolescents âgés de 16 à 18 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité participant à l'amélioration de leur cadre de vie. Les participants perçoivent une indemnité de 15€ par jour dans la limite d'un travail réalisé par demi-journée avec une pause obligatoire.

La mairie organisera des journées « argent de poche » pour le désherbage et nettoyage du cimetière pendant les vacances de la Toussaint. Les jeunes seront encadrés par une personne du service technique de la mairie.

A tous les jeunes de 16-18 ans de la commune, si vous êtes intéressés, manifestez-vous au niveau de la mairie !

CCAS

Le CCAS vous informe que le repas annuel aura lieu le 03 octobre 2020, si la situation sanitaire le permet. Une invitation sera remise aux personnes concernées.

Rentrée scolaire.

Cantine municipale et garderie périscolaire

Tous les élèves qui fréquenteront la cantine municipale et la garderie périscolaire à la rentrée scolaire prochaine, même occasionnellement, doivent impérativement être inscrits à la Mairie pour le **vendredi 21 août au plus tard**. (le dossier est disponible sur le site de la commune ou au secrétariat de la Mairie depuis le 2 juillet).

Il est conseillé à toutes les familles de fournir leurs coordonnées même si les enfants ne sont pas amenés à fréquenter les services périscolaires. Une présence exceptionnelle peut arriver !

Tarif de la cantine:

3,65€ le repas pour les enfants domiciliés sur la commune / 4,50€ le repas pour les enfants hors territoire communal.

Tarif (du quart d'heure) de la garderie :

Tranches	Quotient familial par tranche	Familles domiciliées sur Augan	Familles extérieures
T1	1 à 650	0,36 €	0,49 €
T2	651 à 850	0,41 €	0,54 €
T3	851 à 1 050	0,46 €	0,59 €
T4	1 051 à 1 450	0,51 €	0,64 €
T5	Plus de 1 450	0,56 €	0,69 €

Les inscriptions pour la cantine et la garderie peuvent d'ores et déjà être enregistrées.

Même si les enfants ont déjà fréquenté ces services, ils doivent être réinscrits

Concours photo.

Comme indiqué en début d'année dans le précédent bulletin municipal, le thème du concours porte sur **les activités sportives sur la commune**. Vous avez encore jusqu'à fin octobre pour participer au concours photo. Vous trouverez le règlement complet du concours et le bulletin d'inscription sur le site de la commune www.augan.fr



Travaux en cours : ENEDIS

ENEDIS procède actuellement à des travaux sur les lignes électriques, dont un des avantages attendus est d'éliminer les microcoupures actuelles.

Travaux de voirie.

A partir de mi-septembre, les travaux de voirie débuteront. Les routes concernées sont les suivantes :
Route de l'étang des Rosaies en direction de la Tenue / Bramboc / La Ville Guého / Le Mesnil - La Hallois / La Ville Cué.



Manoeuvres ESMIA

Des manœuvres militaires auront lieu au niveau du stade d'Augan dans la nuit du 25 au 26 aout. Ces exercices mettront en œuvre des hélicoptères NH90.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU JEUDI 26 MAI 2020

Election du maire.

Après un vote à bulletin secret, M. Guénaël LAUNAY ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé Maire.

Détermination du nombre d'adjoints.

Le conseil municipal décide la création de 4 postes d'adjoints.

Election des adjoints.

Après un vote à bulletin secret, la liste "Vivre au temps d'Augan" ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, ont été proclamés adjoints au maire : M. STEPHAN Bernard, Mme MOHAËR Céline, M. RUAUD Fabrice, Mme ROUAUD Louise.

Indemnités du Maire et des Adjoints .

Le Conseil municipal décide, avec 16 voix pour et 3 abstentions, d'attribuer aux adjoints les indemnités suivantes :

- 1er Adjoint 14.14 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- 2ème Adjoint 14.14 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- 3ème Adjoint 14.14 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- 4ème Adjoint 14.14 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Ces indemnités seront payées mensuellement.

Délégations du conseil municipal au Maire.

Les délégations attribuées à l'unanimité par le conseil municipal au Maire sont les mêmes que lors du précédent mandat. L'ensemble des délégations peut être consulté sur le site Internet augan.fr à la rubrique Vie communale => Conseil municipal.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU JEUDI 25 JUIN 2020

Travaux de voirie rurale 2020 : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental

Le conseil municipal, à l'unanimité sollicite la participation du Conseil Départemental dans le cadre du financement des travaux de voirie rurale 2020, à hauteur de 40 % du montant HT des travaux subventionnables, plafonné à 15 000 € HT par km de voie impactée par les travaux.

Demande de subvention de l'OGEC Ste Thérèse

La décision sera prise lors d'une prochaine réunion

Election des délégués du conseil municipal au syndicat « Morbihan Energies »

Ont été élus comme titulaires : M. RUAUD Fabrice, M. STEPHAN Bernard

Elections des délégués-élus relais à la Mission Locale du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne

Ont été élus : M. LAUNAY Guénaël (référent)
Mme CESARI Frédérique
Mme LE LOËT Véronique

Désignation d'un correspondant « Défense »

A été élu : M. STEPHAN Bernard

Composition des commissions municipales

Les commissions municipales sont les suivantes :

- . Vie associative - Sport - Loisirs - Affaires culturelles.
- . Environnement - Espaces verts.
- . Vie scolaire et extra-scolaire.
- . Affaires sociales - Intergénération.
- . Travaux - Urbanisme - Patrimoine communal.
- . Commerce - Artisanat - Développement économique.
- . Agriculture.
- . Voirie.
- . Finances.
- . Communication.

Taux d'imposition pour 2020 des trois taxes directes locales

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes foncières pour 2020. Le taux de la taxe d'habitation étant gelé, Ils s'établissent donc comme suit :

- . Foncier bâti : 18,76 %
- . Foncier non bâti : 49,41 %

Tarif de la garderie périscolaire municipale et de la cantine pour l'année scolaire 2020/2021

(voir la rubrique "Rentrée scolaire").

Tarif des activités "gym senior" pour l'année 2020/2021

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs des activités multisports pour l'année 2020/2021 comme suit : Seniors : 24 € par trimestre, soit 72 € à l'année

Appel à projets « label écoles numériques 2020 pour l'Ecolibris

Monsieur le Maire présente le dossier déposé par l'Ecolibris dans le cadre d'un appel à projets mené par l'Education Nationale, destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles maternelles et élémentaires des communes rurales.

Le plan de financement prévisionnel est également présenté aux élus.

Fond d'intervention locale aux entreprises

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la création par de l'Oust à Brocéliande Communauté, d'un fond de solidarité local aux petites entreprises, pour les aider à faire face à la crise sanitaire de ces derniers mois.

Le conseil municipal, avec 10 voix pour, 1 voix contre et 8 abstentions, décide d'abonder le fond d'intervention à hauteur de 2 € par habitants, soit 3158 € pour la Commune d'Augan

Indemnités de fonctions aux conseillers délégués.

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que par arrêté il va déléguer une partie de ses fonctions à Madame LUCAS Marie-Thérèse et Monsieur CHOTARD Alain, avec effet au 1er juillet 2020.

Le conseil municipal après avoir délibéré, à 13 voix pour et 4 abstentions, décide d'attribuer une indemnité de fonction égale à 5.65 % de l'indice brut terminal à compter du 1er juillet 2020 à Mme LUCAS Marie-Thérèse et M. CHOTARD Alain.

Renouvellement de la Commission Administrative du C.C.A.S. :

Désignation des membres élus par le Conseil Municipal.

Ont été élus à bulletin secret :

M. LE HENAFF Edouard - Mme LE LOËT Véronique - Mme LUCAS Marie -Thérèse - Mme CESARI Frédérique

Service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) poursuit l'opération subventionnée de réhabilitation des assainissements non collectifs à risques. Elle permet aux usagers volontaires d'obtenir 30 % de subvention sur le montant des travaux de mise en conformité, avec un montant subventionnable maximum de 8500 € TTC.

Les conditions d'éligibilité :

- être propriétaire de son logement au plus tard au 1er janvier 2011
- le dispositif d'assainissement doit être classé à risque sanitaire lors du dernier contrôle.

Vous souhaitez bénéficier de ces aides ou obtenir plus d'informations, contactez dès maintenant le SPANC au 02 99 08 06 04 ou par mail spanc@oust-broceliande.bzh

Tri sélectif

Le respect des consignes de tri est important, tant pour l'environnement et la santé de tous que pour les coûts de facturation des services. Nous comptons sur la collaboration de chacun d'entre vous. Il est demandé à chacun d'être attentif au tri des déchets concernant les poubelles jaune et verte.

En effet, beaucoup de verres et journaux sont mélangés avec les emballages. Pour collecter ces deux flux, des points d'apport volontaires spécifiques sont disposés sur la commune: parking du cimetière, bord de la voie verte, rue Bonneval.

Nous vous invitons également à vider vos bouteilles, flacons, tubes, boîtes de conserves, boîtes à œufs... avant de les mettre dans la poubelle jaune.

Pour rappel, les pots de fleurs et produits de jardinage sont à déposer à la déchèterie ou dans le bac ordures ménagères.

N'oubliez pas non plus le compostage individuel, très efficace pour diminuer le tonnage des ordures ménagères résiduelles et vous permet de fabriquer votre propre compost. La communauté de communes de l'Oust à Brocéliande Communauté met à disposition gratuitement un composteur par foyer.

Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie.



Information Déchèterie.

Les horaires de la déchèterie de Porcaro (Gestion par le Smictom Centre Ouest)

Lundi et vendredi : 13h30 à 17h30.

Mercredi et samedi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Service aménagement, habitat et énergie.

Du nouveau pour l'habitat, avec très bientôt un espace dédié. La maison de l'habitat et de l'énergie s'installe à la rentrée à Guer, au Centre Ressources 4 avenue du Général de Gaulle.

Vous envisagez des travaux de rénovation, un projet d'achat ou tout autre projet en lien avec votre habitat, prenez contact avec la maison de l'habitat et de l'énergie.

Selon votre situation, nous vous proposerons un conseil personnalisé sur les aides financières ou encore sur les bons travaux à réaliser.

Un service 100 % pris en charge et des aides financières de la collectivité

Nous vous accompagnons par le biais d'un diagnostic travaux à domicile ou encore par un entretien personnalisé

Pour tout renseignement, maison de l'habitat et de l'énergie au 02 30 07 10 34

Jour et Nuit.

Pour l'année scolaire 2020/2021, les services culturels communautaires s'approprient la dualité du jour et de la nuit pour vous proposer un programme d'animations riche et varié : cinéma en plein air, exposition des métiers d'art, spectacles, ateliers scientifiques,... de quoi ravir petits et grands.

Retrouvez dès à présent l'intégralité du programme dans votre mairie, votre médiathèque, ou en version numérique sur l'application OBC mobile et sur www.oust-broceliande.bzh



Envie de devenir autonome en informatique ?

Débutants ou initiés en informatique, une large gamme d'outils et d'ateliers vous est proposée pour vous initier, approfondir ou simplement partager vos usages. Les espaces publics numériques vous accueillent pour une session d'ateliers de septembre à décembre 2020 sur Carentoir, Cournon, Guer, Malestroit, Lizio et Réminiac.

Renseignements et inscriptions :

David DAVALO : 06 02 50 81 11 / e pn@oust-broceliande.bzh



LA VIE DES ASSOCIATIONS D'AUGAN



Compte-tenu de la situation sanitaire actuelle, les manifestations des associations ont, pour la plupart, été annulées. Des informations seront données selon l'avancée dans la situation sanitaire. Le Forum des Associations ne pourra pas avoir lieu cette année, en raison des mesures sanitaires en vigueur. C'est pourquoi nous relayons ici les contacts d'associations auganaises qui auraient été présentes à ce forum.

ACA Football

La section jeune et féminine reprend la pratique du foot fin août, début septembre.

Le club recrute dans toutes les catégories, en particulier:

* U15 (2007,2006),

* U18 (2005, 2004, 2003) et section féminine.

Contact: nourryerwan56@gmail.com - 06 73 08 47 17



Gym détente

Gymnastique d'entretien tous âges.

L'association Gym détente proposera à nouveau ses cours en septembre. Ils auront lieu au foyer municipal.

Contact: 02 97 93 42 73



Association Nilaja

L'association reprendra ses ateliers de danse africaine les mardis de 19h30 à 21h00 au foyer municipal à partir du 8 septembre.

Contact : 06 14 09 09 92 - assonilaja@hotmail.fr



Les petits baladins

Natalia proposera des cours de théâtre aux enfants de 6 ans à 15 ans, à partir de septembre 2020. Ils auront lieu à la salle multifonctions le mardi soir en périodes scolaires:

- * de 17h15 à 18h15 pour les CP, CE1 et CE2
- * de 18h15 à 19h30 pour les CM1 et CM2
- * de 19h30 à 20h45 pour les collégiens

Contact: lespetitsbaladins@laposte.net



Les Voix de l'Oyon

La chorale des Voix de l'Oyon reprendra ses séances au foyer municipal à partir de mi-septembre, chaque jeudi de 18h30 à 20h30.

Contact: 02 97 93 42 83 ou 06 79 83 05 56



Association Korzeam

L'association Korzeam propose à partir du 14 septembre des cours de hatha yoga les lundis à 19h30 et les mercredis à 09h30, au foyer.

Contact : 06 16 39 22 05



Don du sang

L'association pour le don du sang bénévole des communes d'Augan et de Campénéac vous informe que les prochaines collectes auront lieu :

- Le mercredi 30 septembre à Augan de 15h à 19h
- Le mercredi 2 décembre à Campénéac de 15h à 19h

Contact: 06 63 95 06 54 anne-jeanmarc.boixel@orange.fr



Timbre FM

Timbre FM est une radio associative locale diffusée sur la FM (106.6 Mhz) et sur Internet. L'association propose à ses adhérents des formations radio (prise de son, montage, voix, etc). Les adhérents peuvent diffuser leurs créations sur les ondes.

Le studio installé dans l'ancienne poste est ouvert tous les mercredis de 12h à 20h.

Contact : 02.97.75.95.53 - timbrefm@gmail.com

Site Internet : <http://timbrefm.fr>

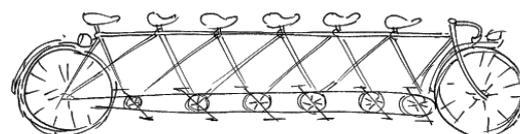


Pôle ESS ESS'entiel

Le pôle ESS ESS'entiel est une association agissant sur le pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne, dont le but est de développer une dynamique de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) sur notre territoire.

“Etre adhérent au Pôle ESS'entiel, c'est se reconnaître d'une Economie Sociale et Solidaire, portée par des structures et des coopératives qui pensent que la création de richesses se fonde sur l'exigence du partage juste et le respect des milieux”

Contact : 06.41.54.85.70 - Site Internet : <http://essentiel-ploermel.fr>



ESS'entiel Ploërmel

Pour une dynamique d'économie sociale et solidaire sur le Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne